

Pour les propriétaires de petite entreprise

- Travaillez-vous de votre maison ? Si c'est votre principal lieu d'affaires ou si vous l'utilisez régulièrement et exclusivement pour rencontrer vos clients, vous pouvez réclamer certaines dépenses liées à votre maison. Cela peut être une partie de l'électricité, du chauffage, des impôts fonciers, de l'intérêt hypothécaire et des coûts d'entretien.
- Si vous utilisez votre automobile pour affaires, vous pouvez réclamer la partie des dépenses qui se rapporte à l'entreprise. Rappelez-vous qu'il y a des restrictions pour les véhicules de luxe. Pour 2009, le plafond du coût en capital pour la DPA est de 30 000 \$ plus TPS/TVH et TVQ. Les frais de location sont limités à 800 \$ par mois plus TPS/TVH et TVQ.
- Si vous utilisez votre véhicule à la fois pour affaires et pour votre usage personnel, assurez-vous de conserver un registre des kilomètres parcourus pour affaires. Votre réclamation peut être refusée ou réduite substantiellement si vous n'avez pas documenté vos déplacements pour affaires.
- Depuis le 19 mars 2007, le taux d'amortissement pour les ordinateurs et le matériel informatique a été augmenté à 55 %. Vous avez de la chance si vous avez acheté votre nouvel ordinateur le ou après cette date. Rappelez-vous que l'année de l'acquisition d'un article, vous ne pouvez réclamer que la moitié de la réclamation annuelle.
- Si vous êtes travailleur autonome et payez des primes à un régime privé d'assurance maladie, vous pouvez déduire ces primes comme dépenses d'entreprise. Pour le faire, votre revenu net tiré d'un travail indépendant doit représenter plus de 50 % de votre revenu total ou votre revenu tiré d'autres sources ne doit pas dépasser 10 000 \$.
- Vous demandez-vous si vous devez assister à un congrès ? Rappelez-vous que l'ARC et Revenu Québec vous permettent de réclamer seulement deux congrès par année. Les congrès doivent avoir un lien avec votre entreprise ou votre activité professionnelle et être tenus dans les limites géographiques où le commanditaire du congrès fait habituellement des affaires.